

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Division Ouest Gironde

Subdivision Territoriale et Maritime
du Bassin d'Arcachon

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 22/2011**

Arcachon, le 11/08/2011

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, **le lundi 15 août 2011**, de 22 h 30 à 23 h 00, sur la jetée Thiers à ARCACHON, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques immatriculés seront interdits à l'intérieur d'une zone définie par le plan ci-joint.

Un périmètre de sécurité en mer sera donc interdit à la navigation avec fermeture complète de la jetée :

- de 12 h 30 à 13 h 30 (périmètre 18 m acheminement du matériel actif)
- de 13 h 30 à 16 h 15 (périmètre 18 m stockage du matériel actif)
- de 16 h 15 à 19 h 00 (périmètre 30 m installation de l'actif)
- de 19 h 00 à 00 h 00 (périmètre 160 m connexion et tir)

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

Le Responsable de la Subdivision

Pierre MORIN

- Cross d'Étel

FEUX D'ARTIFICE 15 août 2011
périètre de sécurité

- 12h30-13h30 : 18m, acheminement du matériel actif
- 13h30-16h15 : 18m, stockage du matériel actif
- 16h15-19h00 : 30m, installation de l'actif
- 19h00-0h00 : 160m, connexion et tir

Marée Haute : 19h30
Marée Basse : 13h20 / 01h10
Coefficient 89

